



Numéro 8 - Juin 2015

Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles en 2013

Premières tendances

Entre 2010 et 2013, la Corse a perdu 7 % de ses exploitations agricoles. L'emploi agricole reste stable. Les 2 630 exploitations agricoles corses emploient de façon régulière 4 700 personnes.

Les moyennes et grandes exploitations de plus de 25 000 euros de production brute standard (PBS), représentent 60 % des exploitations, en hausse de 6 % par rapport à 2010. Parmi elles, le poids économique des élevages tend à diminuer au profit des exploitations spécialisées dans les productions végétales.

L'enquête structure de 2013

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. En métropole, 50 000 exploitants agricoles dont 1 210 en Corse, ont été interrogés. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2012-2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'œuvre et le devenir des déchets générés.

Par rapport au recensement de 2010, certaines modifications ont été opérées qui peuvent avoir un impact sur les évolutions observées. En particulier, afin de se conformer au règlement européen encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations et de prendre en compte l'évolution des prix sur 3 ans, les coefficients permettant de calculer la production brute standard ont été revalorisés entre 2010 et 2013 (voir encadré sur les définitions et sur l'impact de cette revalorisation). Par le passé, ces coefficients n'étaient revalorisés que tous les dix ans. Entre deux recensements, les résultats des enquêtes structure étaient donc présentés à coefficients constants de PBS.

Des exploitations agricoles qui résistent mieux que sur le continent

Au cours des trois dernières années, le nombre des exploitations agricoles corses a diminué de 7 %, passant de 2 830 à 2 630.

C'est un point de moins que l'évolution enregistrée pour l'ensemble de la France métropolitaine. Cet écart par rapport à la tendance nationale avait

déjà été constaté entre les deux recensements agricoles de 2000 et 2010 : en Corse, le nombre d'exploitations avait chuté de 21 % en 10 ans contre 26 % au niveau national. Les exploitations moyennes et grandes, dont la PBS est supérieure à 25 000 €, progressent même de 3 %.

Le nombre d'exploitations moyennes et grandes progresse

	2010	2013	Évolution 2010-2013 (%)
Nbre total d'exploitations en Corse	2 826	2 626	- 7
dont nbre d'exploitations moyennes et grandes	1 537	1 581	+ 3
Nbre total d'exploitations France métropolitaine	491 384	451 606	- 8
dont nbre d'exploitations moyennes et grandes	312 274	308 021	- 1

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

La part des exploitations moyennes et grandes est passée de 54 % à 60 % en trois ans alors que la dimension économique moyenne des exploitations corses progresse dans le même temps de 24 %, passant de 64 600 à 80 300 euros. La progression moyenne en France métropolitaine est de 20 %. La progression favorable des prix sur la période explique en grande partie cette évolution. En effet, en appliquant les prix moyens de la période 2005-2009 aux quantités physiques de 2013, c'est-à-dire en ne prenant pas en compte les effets conjoncturels de prix, l'évolution aurait

été légèrement négative (voir encadré méthodologique en fin de document).

Cependant, alors que les grandes exploitations sont désormais les plus nombreuses en France métropolitaine (39 %), leur part en Corse n'est que de 16 %.

Une baisse de la surface agricole utile en trompe-l'œil

La surface agricole utile (SAU) de la région estimée lors de l'enquête à 159 000 hectares est en baisse par rapport à celle recensée en 2010.

Toutefois cette évolution doit être modulée en tenant compte de la refonte des déclarations de surfaces intervenue après le recensement agricole. Elle avait conduit à une diminution des surfaces admissibles de 14 %, affectant principalement les landes et parcours. De fait, si on s'attache à l'évolution de la SAU hors surfaces toujours en herbe (STH), les surfaces agricoles progressent de 7 % principalement au profit de l'élevage de petits ruminants. Désormais la SAU moyenne des exploitations est de 61 ha (73 hectares pour les exploitations moyennes et grandes).

Des productions végétales qui pèsent de plus en plus lourd

Les exploitations spécialisées dans les productions végétales représentent désormais 42 % des exploitations moyennes et grandes contre 37 % en 2010. La progression est particulièrement marquée en maraîchage et horticulture (+ 168 % – à relativiser cependant eu égard au nombre d'exploitations concernées – 53 en 2010).

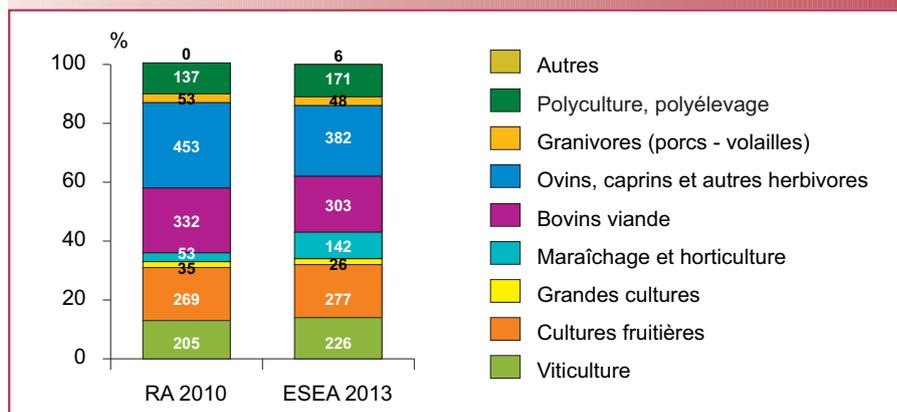
À l'inverse, la part des élevages régresse, notamment l'élevage d'ovins, caprins et autres herbivores (– 16 %).

La même tendance s'observe au niveau de la France métropolitaine.

Les exploitations viticoles et fruitières moyennes et grandes contribuent pour 68 % au potentiel économique agricole de la Corse, contre 62 % en 2010.

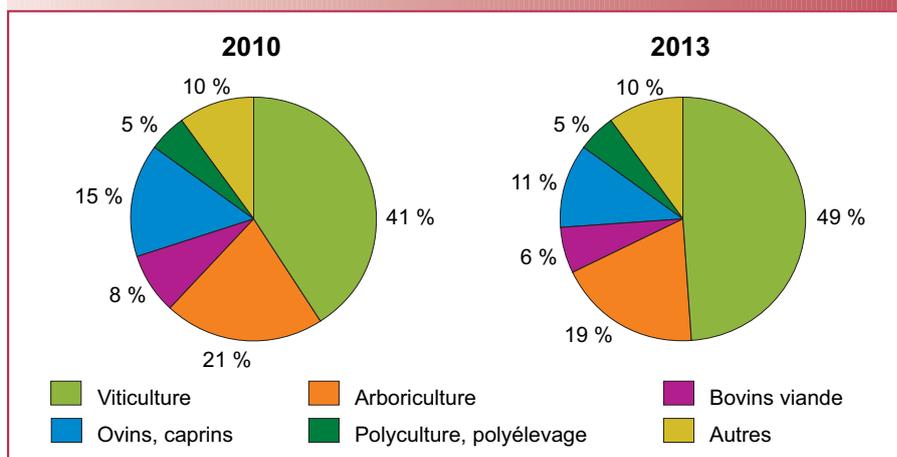


Orientation des exploitations moyennes et grandes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Importance économique des spéculations (exploitations moyennes et grandes)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

L'exploitation individuelle reste le modèle dominant

La répartition des exploitations selon les différents statuts juridiques a peu varié depuis le dernier recensement agricole.

Avec neuf exploitations sur dix exploitées par un exploitant individuel ou une personne physique, la Corse est la région de France métropolitaine dans laquelle ce statut est le plus représenté.

Une main-d'œuvre agricole stable

Malgré la baisse du nombre d'exploitations, la main-d'œuvre agricole a peu évolué tant en nombre de personnes qu'en catégories de personnel : en 2013, 4 700 personnes travaillaient de façon permanente dans les exploitations agricoles pour un volume de travail de 3 640 UTA. Parmi eux, le personnel hors chef d'exploitation et hors famille représente un quart des UTA agricoles permanents.

Les exploitations moyennes et grandes concentrent 74 % des UTA de main-d'œuvre permanente.

La main-d'œuvre non permanente représente un volume supplémentaire de 550 UTA dont 470 pour le travail saisonnier.

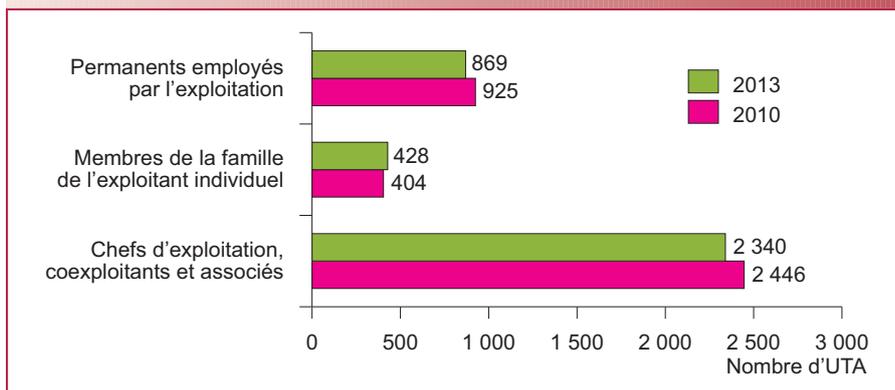
Un rajeunissement qui se fait attendre

La répartition par classe d'âge des chefs d'exploitation et coexploitants n'a pas évolué de façon significative depuis le dernier recensement agricole. Un exploitant sur deux a plus de 50 ans et un sur quatre plus de 60 ans, voire un sur trois dans les exploitations spécialisées en arboriculture et en viticulture.

Cette moyenne d'âge élevée pose la question de l'avenir des exploitations. Parmi les exploitants de plus de 55 ans interrogés, un sur deux ne sait pas quel sera le devenir de son exploitation lorsqu'il partira à la retraite. Pour les autres, la transmission se fera vers un membre de la famille dans les trois quarts des cas.



Répartition de la main-d'œuvre agricole permanente



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013



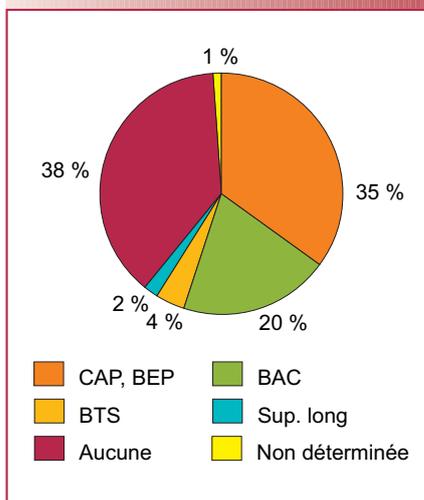
Photo : ODARC

La formation agricole progresse

Dans les moyennes et grandes exploitations, 60 % des exploitants et ges-

tionnaires ont désormais une formation agricole contre 52 % en 2010. Pour 40 % d'entre eux, il s'agit d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat.

Formation agricole des chefs d'exploitation (exploitations moyennes et grandes)



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...) ;
- une gestion courante et indépendante de toute autre unité. L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

Coefficients de production brute standard (coefficients PBS) : les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de leur production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix calculées sur la période 2005 à 2009 pour les données du recensement agricole 2010 (« coefficients 2007 ») et des valeurs moyennes calculées

sur la période 2008 à 2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 (« coefficients 2010 »). La PBS valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique).

Unité de travail annuel (UTA) : le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps plein de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les chefs d'exploitation et coexploitants ou associés, les salariés et non salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation). Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi

sur les exploitations agricoles. Un équivalent temps complet correspond à 225 jours de travail dans l'année.

La main-d'œuvre permanente (employée par l'exploitation) recouvre l'activité :

- des chefs d'exploitation, des coexploitants et des associés des sociétés travaillant sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail et des caractéristiques d'âge, de genre et de formation ;
- des permanents salariés ou non salariés (y compris les membres de la famille de l'exploitant individuel) qui interviennent régulièrement sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail.

La main-d'œuvre non permanente pour laquelle est collecté le temps de travail en UTA :

- la main-d'œuvre saisonnière ;
- la main-d'œuvre employée par un tiers, c'est-à-dire par un groupement d'employeurs, ou personnel d'une entreprise de travaux agricoles, de Cuma ou d'un autre prestataire.

Impact de la revalorisation des coefficients PBS

La revalorisation entre 2010 et 2013 des coefficients unitaires pour la valorisation des productions a un impact direct sur le classement des exploitations selon la dimension économique et selon l'orientation technico-économique.

À coefficients constants, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique s'explique en partie par la disparition proportionnellement plus importante des petites exploitations. Ainsi, alors que le taux de disparition des exploitations est de 7 % entre 2010 et 2013, ce taux atteint 15 % pour les petites exploitations, à coefficients constants.

La reprise des moyens de production des exploitations qui cessent leur activité par d'autres exploitations devrait contribuer à l'agrandissement moyen de la taille des structures de production. Cependant en Corse, sans revalorisation des coefficients,

la taille économique moyenne des exploitations aurait diminué de 1,2 %, notamment en raison de la diminution des cheptels.

Avec des coefficients actualisés, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique s'explique aussi par l'évolution de la valeur respective des productions. Or, entre 2010 et 2013, toutes productions confondues, les prix ont été globalement favorables (au niveau national, + 12 % entre la période 2005-2009 prise

comme référence pour les coefficients de 2010, et la période 2008-2012 prise comme référence pour les coefficients de 2013).

À structure de production constante, la PBS a donc également augmenté. Au total, une fois tenu compte de l'évolution des structures et des prix, la dimension économique moyenne des exploitations, mesurée par la PBS, s'est accrue de 24 %, et la part des moyennes et grandes est passée de 54 % à 60 %.

Impact de la revalorisation des coefficients de PBS sur la répartition des exploitations par taille en Corse

	RA 2010 Coefficients 2007 (%)	ESEA 2013 Coefficients 2007 (%)	ESEA 2013 Coefficients 2010 (%)
Petites exploitations	46	42	40
Moyennes et grandes exploitations	54	58	60

Pour en savoir plus :

- Sur le recensement agricole et les enquêtes structures au niveau national : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964/>
- Sur les résultats en Corse : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/corse/>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)

Forum du Fango - 8 Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA

Tél. : 04 95 51 86 10 - Courriel : srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr

■ Directeur régional : Yvan LOBJOIT

■ Composition : SSP - ANCD Beauvais

■ Cheffe du SRISE : Cécile DELSOL

■ Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture

■ Rédaction : Florence HAMANN

■ Dépôt légal : À parution

■ ISSN : 1772-8169

■ Prix : 3,50 €

■ © Agreste Corse 2015

